

ARRETE OM/2003 - 83/N° 166

Le Ministre de la Culture et de la Communication,

VU la loi modifiée du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques et notamment son article 14 ;

VU le décret modifié du 18 mars 1924 pris pour l'application de la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques ;

VU le décret n° 2002-898 du 15 mai 2002 relatif aux attributions du Ministre de la Culture et de la Communication ;

VU l'avis de la Commission Supérieure des Monuments Historiques (3ème Section) en date du 1^{er} avril 2003 ;

CONSIDERANT que la conservation des biens désignés ci-après présente un intérêt public au point de vue de l'histoire et de l'art ;

ARRETE

Article 1er - Les biens mentionnés ci-dessous sont classés parmi les monuments historiques (biens appartenant à la commune).

VAR

LA GARDE-FREINET – Musée d'histoire :

REF-PALISSY 97.83.0090

- Ex-voto (1) : un jeune homme et une femme en prière devant l'apparition de la Vierge à l'Enfant, sainte Anne et saint Joseph, *réserves*, provenant de la chapelle Notre-Dame de Miremer, huile sur toile collée sur contreplaqué, 1780, La.55 x H.72 (sans cadre). Inventaire 97.83.0090. X.

- Ex-voto (2) : accident de charrette de Tropez Berenguier, *réserves*, provenant de la chapelle Notre-Dame de Miremer, huile sur toile collée sur contreplaqué, 2^e moitié XIXe siècle, H.51 x La.66 (cadre mouluré doré). Inventaire 97.83.0089 X.

- Ex-voto (3) : accident de charrette de François Sigalas, *réserves*, provenant de la chapelle Notre-Dame de Miremer, huile sur toile collée sur contreplaqué, 2^e moitié du XIXe siècle, H.43 x La.56 (cadre mouluré doré) Inventaire 97.83.0088 X.

- Ex-voto (4) : accident de Charles Rik, *réserves*, provenant de la chapelle Notre-Dame de Miremer, huile sur toile collée sur contreplaqué, 1858, H.51 x La.66 (cadre mouluré doré) Inventaire 97.83.0093 X.

- Ex-voto (5) : prière d'une femme et de son fils, *réserves*, provenant de la chapelle Notre-Dame de Miremer, huile sur toile, 1850-1860, H.60 x La.79 (sans cadre) Inventaire 97.83.0091 X.

- Ex-voto (6) : guérison d'un bébé, *réserves*, provenant de la chapelle Notre-Dame de Miremer, huile sur toile collée sur contreplaqué, 1858, H.66 x La.52 (cadre mouluré doré) Inventaire 97.83.0092 X.

- 1231 - Ex-voto (7) : accident de cheval d'Adrien Courtès, *réserves*, provenant de la chapelle Notre-Dame de Miremer, huile sur toile, 1880, H.42 x La.65 (sans cadre) Inventaire 97.83.0086 X.
- 1232 - Ex-voto (8) : guérison d'un bébé, *réserves*, provenant de la chapelle Notre-Dame de Miremer, huile sur toile, 1864, H.53 x La.39 (petit cadre mouluré) Inventaire 97.83.0087 X.
- 1233 - ex-voto (9) : accident de charrette de Clément Courchet par Pitié (du Luc), *réserves*, provenant de la chapelle Notre-Dame de Miremer, huile sur carton collé sur contreplaqué, 1866, H.33 x La.48 (sans cadre) Inventaire 97.83.0098 X.
- 1234 - Ex-voto (10) : apparition de la Vierge à l'Enfant à deux hommes en prière, *réserves*, provenant de la chapelle Notre-Dame de Miremer, huile sur bois, 2^e ou 3^e quart du XVIII^e siècle, H.34 x La.44 (baguette en guise de cadre) Inventaire 97.83.0097 X.
- 1235 - Ex-voto (11) : guérison d'un enfant, *réserves*, provenant de la chapelle Notre-Dame de Miremer, huile sur bois, 1721, H.26 x La.40 (sans cadre) Inventaire 97.83.0095 X.
- 1236 - Ex-voto (12) : guérison d'un homme, *réserves*, provenant de la chapelle Notre-Dame de Miremer, huile sur bois, 2^e moitié XVIII^e siècle, H.29 x La.43 (baguette en guise de cadre) Inventaire 97.83.0096 X.
- 1237 - Ex-voto (13) : guérison d'Antoine Colle, *réserves*, provenant de la chapelle Notre-Dame de Miremer, huile sur toile, 1859, H.93 x La.121 (sans cadre) Inventaire 97.83.0094 X.

Article 2 - Le présent arrêté sera notifié au préfet du département du Var, au maire de la commune propriétaire et au clergé affectataire, qui sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Paris, le 24 JUIN 2003

Pour le Ministre et par délégation
Pour le Directeur de l'architecture et du patrimoine
et par délégation,
Le Sous-directeur des monuments historiques,


François GOVEN